



**SOUTENONS CEUX
QUI NOUS
PROTÈGENT AU
QUOTIDIEN**

QUI SOMMES-NOUS ?

La Fondation Louis Lépine, reconnue d'utilité publique, œuvre à l'action sociale de la Préfecture de Police.

Ses missions visent à soutenir au quotidien ses personnels employés, en activité ou retraités, de Paris et des départements limitrophes (92, 93 et 94).

4

MISSIONS DE LA FONDATION

1

LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

Prêts sociaux

2

L'AIDE AU LOGEMENT

Gestions des résidences,
cautionnement des loyers

3

L'AIDE AUX VICTIMES DU DEVOIR ET À LEUR FAMILLE

Bourses aux orphelins

4

LES PRESTATIONS CULTURELLES

Séjours vacances, loisirs



**CES PRÊTS SONT
ALLOUÉS SUR LES
FONDS PROPRES
DE LA
FONDATION**

LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

Le soutien financier est essentiel et permet d'aider très concrètement les ayants droit.

La Fondation Louis Lépine attribue différents types de prêts à caractère social :

- **PRÊT SOCIAL À TAUX ZÉRO (PSTZ)**

Jusqu'à 2000€, remboursable en 6 à 25 mois, sans frais de dossier.

- **PRÊT À TAUX PRÉFÉRENTIEL (PSTP)**

TAEG : 1,30 % ou 2,10 % (selon la durée de remboursement)
sans frais de dossier : aide au logement locatif, vie quotidienne, achat auto / moto, études supérieures.

L'AIDE AU LOGEMENT

Le logement à Paris et région parisienne est une problématique majeure pour les jeunes diplômés et le personnel muté en Île-de-France.

La Fondation contribue à leur faciliter l'accès au logement.

La Fondation Louis Lépine est gestionnaire de
3 résidences :

KREMLIN BICETRE - (94)

PARIS - (11ÈME)

PARIS - (17ÈME)

Elle propose également plusieurs chambres
en colocation.

79

studios

49

chambres individuelles

11

d'hébergements
d'urgence



LE CAUTIONNEMENT DES LOYERS

Afin de faciliter l'accès au logement locatif privé des ayants droit, la Fondation Louis Lépine peut se porter caution auprès des bailleurs pour pallier l'éventuelle défaillance du locataire à s'acquitter de ses loyers et charges.

La Fondation est garante des loyers impayés.



L'AIDE AUX VICTIMES DU DEVOIR ET À LEUR FAMILLE

Pour les familles ayant malheureusement perdu un conjoint ou parent dans l'exercice de ses fonctions, la Fondation Louis Lépine apporte sa solidarité financière. Elle intervient ainsi en complément de la pension versée par le Ministère de l'Intérieur et ce, quelles que soient les circonstances de la mort de l'agent.

Elle peut ainsi aider dans le paiement des obsèques, de frais de déménagement ou autres, liés au décès.



BOURSES POUR LES ORPHELINS

- La Fondation attribue des bourses aux orphelins de 16 à 24 ans qui poursuivent des études.
- Destinées aux orphelins qui perdent un parent fonctionnaire des services de police ou un parent conjoint du fonctionnaire.



LES PRESTATIONS CULTURELLES

VACANCES

Les loisirs et vacances sont essentiels à l'équilibre psychologique et à l'enrichissement du personnel de la Préfecture de Police de Paris et de leur famille.

LES VACANCES ADULTES :

La Fondation offre deux types de subventions : une subvention "aide aux vacances" versée une fois par an d'un montant de 65€ par enfant et une "subvention FLL" représentant 9 à 20% de la facture du séjour avec un plafond maximum de 90 à 180€ selon le quotient familial.

La Fondation a mis en place des partenariats avec certains voyagistes qui proposent des séjours à des tarifs préférentiels.



1 000

ENFANTS PARTENT
CHAQUE ANNÉE EN
COLONIES

LES VACANCES ENFANTS :

Chaque année, la Fondation Louis Lépine permet à environ 1 000 enfants d'agents de la Préfecture de Police de partir en colonies de vacances durant les vacances scolaires en subventionnant, en partie, leur séjour.



LOISIRS



BILLETTERIE
EN LIGNE



KIOSQUE
SPECTACLES



SUBVENTIONS
VACANCES



SERVICE
MÉDIATHÈQUE

5€ à
l'année

Carte loisirs



Louis Lépine

FONDATION LOUIS LÉPINE

1 rue Massillon
75004 Paris

01 53 71 43 55

www.fondationlouislepine.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Fondation **Louis Lépine**

REJOIGNEZ NOUS !



SITE INTERNET
Accès aux services de la
Fondation



PAGE FACEBOOK
Actualités générales de la
Fondation



INSTAGRAM
Actualités + photos
d'évènements